



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVANCEMENT DU PLAN EAU DOM (PEDOM)

Manuel RODICQ, DEAL / SEB

Rappel de contexte

Lancement du PEDOM en juin 2016

Objectif d'amélioration des services rendus en matière d'eau potable et d'assainissement

3 piliers d'action

- La conférence régionale des acteurs de l'eau (CRAE)
- Pilotée par une équipe projet (DEAL/Office de l'eau)
- Signature de contrat de progrès entre les autorités organisatrices et la CRAE (dont le président du CEB est membre)

Un lien avec le plan eau potable et le transfert des compétences eau et assainissement

Validation du principe de la signature des contrats de progrès par le président du CEB lors du CEB du 3 décembre 2019

Les contrats de progrès

Ils définissent :

- Les objectifs généraux et les priorités d'actions de la collectivité en matière d'eau et d'assainissement (performance, tarification, organisation...)
- Les indicateurs de suivi et de résultats
 - Techniques (performances des installations de traitement, rendement de réseaux, taux de collecte...),
 - Financiers (taux d'endettement, tarification...),
 - Organisationnel et qualitatif du service

Ils s'assurent d'une bonne cohérence entre les investissements et les objectifs d'amélioration des performances techniques et financières

Des contrats tous signés

CASUD	CINOR	CIREST	CIVIS	TCO
03 / 07 / 2019	27 / 02 / 2020	09 / 03 / 2020	01 / 10 / 2020	28 / 02 / 2020

Les contrats de progrès

Des plans d'actions (trop ?) ambitieux¹ (Montants en M€)

CASUD (2019-2023)	Assainissement	24,17
	Eau potable	80,71
CINOR (2020-2024)	Assainissement	28,30
	Eau potable	56,60
CIREST (2020-2022)	Assainissement	15,65
	Eau potable	21,68
CIVIS (2020-2024)	Assainissement	30,70
	Eau potable	127,00
TCO (2020-2024)	Assainissement	71,60
	Eau potable	130,80
Total Résultat		587,21

Assainissement	170,42
Eau potable	416,79

Traitement AEP	81 151 527 €
Réseau AEP	215 067 619 €
Réseau+PR EU	160 264 266 €
Traitement EU	24 923 291 €
Total	481 406 702 €

Une mise en œuvre compliquée par :

- La situation sanitaire
- Les transferts de compétences

Nécessité de mise en place des comités de suivi locaux d'ici le 1^{er} semestre 2021

1. Les chiffres ne sont pas comparables entre collectivités du fait de durées différentes des contrats et tailles de collectivités différentes

Les financements de l'eau

Organisation de 2 réunions du GT financement de l'eau en octobre et décembre 2020

Un double objectif :

Définir une maquette du financement de l'eau : création de 2 outils de clarification

- Une maquette global des montants disponibles
- Un récapitulatif des cadres de financements existants

Définir les lignes directrices d'une commission des financeurs du CEB

- Ces travaux n'ont pas beaucoup avancés et méritent d'être repris
- Quelle légitimité sur les cadres de financement (instance de coordination mais pas de décision) ? Quels objectifs ? Quels participants ?
- Quels liens à faire entre financements de l'eau et la biodiversité ?
- ...

Probablement un lien à faire le plan de relance

Les financements de l'eau

Un travail en cours sur le plan de relance

- Échanges avec les services d'eau et d'assainissement
- Présentation des cadres de financements liés au plan de relance
 - REACT UE (pilotage Région Réunion) : Amélioration des rendements de réseaux
 - Soutien à 75 % des projets de réhabilitation de réseaux d'eau potable de plus de 500 k€
 - Gouvernement (pilotage DEAL/OFB)
 - Financement d'AMO pour les collectivités (environ 400 k€ sur 2 ans)
 - Financement d'études et de travaux
 - à hauteur de 80 %
 - même fonctionnement que la solidarité interbassins (OFB)
 - 10 M€ sur 2 ans
- Identification des besoins compatibles avec les critères du plan de relance
- Identification des projets éligibles (5 dossiers déposés auprès de l'OFB)